

RAPPORT MORAL 2017 2018 DE L'ASSOCIATION LIGUE DE BRETAGNE DE VOLLEY BALL,

1. INTRODUCTION

Vous avez consulté l'ensemble des rapports des commissions que vous avez téléchargés sur le site internet de la LBVB.

Puisque vous en avez pris connaissance avant l'AG, nous ne les passerons pas en revue un par un. Seule vous sera présentée un PowerPoint résumant l'ensemble de l'activité de la LBVB pour cette année 2017 2018.

1. La Gouvernance 2017-2018:

NOM Prénom,	Poste	
Poste vacant	Trésorier Général	
AVIGNANT Odile	Déléguee CD22	
CONAN Arnaud	Vice-Président, membre de la Commission Sportive	
	Médecin Régional	
FAUVEL ROBERT	Membre de la Commission Sportive	
GRAIGNIC Christophe	Délégué CD56, Président Commission Discipline et Appel	
HAMON Pierrick	Suppléant CD22, membre de la Commission Sportive	
KERMABON Damien	Président Commission Arbitrage	
LARRIBE Charles-Edouard	Président Commission Statuts et Règlements	Délégué FFVB
LE COZ Eric	Trésorier-Adjoint	
LE THOMAS Viviane	Présidente	Déléguée FFVB
LETO ANTONIO	Membre de la Commission Sportive	
MABILLE Gérard	Secrétaire Général	Membre CA FFVB
PRIGENT Olivier	Délégué CD29	
QUINTIN David	Délégué CD35, Président Commission Financière	Délégué FFVB
RAMARD Florence	Suppléante CD35	
RIBOUS Alain	Président Commission Technique	
RIVOLIER Laëtitia	Suppléante CD56	

2. LES LICENCIES AU 31 05 2018 :

LBVB	22	29	35	56	LIGUE
au 31/05/2017	1220	1024	4853	1017	8114
au 31/05/2018	1234	995	4737	977	7943
Différence	14	-29	-116	-40	-171

Evolution depuis 2011

LBVB	CD22	CD29	CD35	CD56	LBVB
2011	1038	863	4365	820	7086
2012	1191	909	4183	814	7097
2013	1028	911	4178	987	7104
2014	1048	927	4084	948	7007
2015	1026	969	4121	961	7077
2016	1189	1038	4411	948	7586
2017	1220	1024	4853	1017	8114
2018	1234	995	4737	977	7943

Focus sur la licence volley pour Tous

	22	29	35	56	LIGUE
au 31/05/2016	22	0	26	38	86
au 31/05/2017	55	9	76	71	211
au 31/05/2018	67	28	57	95	247

Rappel du principe de la licence volley pour tous :

- Aucune organisation de championnat
- Licence pour pratique mise en place par les clubs et si souhait pour des projets d'animation territoriales par les CD.

Cette licence permet de :

- Garder les licenciés qui s'orienteraient vers des pratiques « sauvages » et ou auto organisées
- de proposer des pratiques adaptées aux publics des clubs / détente, loisir, santé...
- de laisser la possibilité aux clubs de créer et mettre en œuvre de nouvelles formes de pratiques

Cette licence est mobilisable dans le cadre du PRI

Elle permet ainsi de répondre aux nouvelles attentes des pratiquants qui veulent évoluer sans contrainte de compétition

Le coût de cette licence est de 6€ pour la FFVB. Elle pourrait être pour la Ligue et les départements de 6€ maximum

Part des CDVB 22 : 0€, 29 : 0€, 35 : 1.50€ et 56 : 1€ pour 2017 2018 et 1.50€ pour la LBVB

3. LA VIE DES CLUBS

2017 – 2018	22	29	35	56	TOTAL
non réaffiliation	Lamballe	Morlaix		Bignan Malguenac Augan UGS Malguenac/Rohan	6
nouveaux clubs		VC Varzecois	Sourds de Rennes		2
clubs non réaffiliés					
Nouveaux clubs					
	22	29	35	56	TOTAL
Nombre de clubs	10	10	61	13	94
		dont 1 collège	dont 1 UGS		
			dont 1 collège		

- NB de licenciés en France : **136703 licences en 2017**
- NB de licenciés en France : **126711 licences en 2018**
-

Le rang de la Bretagne par rapport aux régions en termes de licenciés : **9e rang avec 7943 licences**

- Nb de clubs en France : **1360 clubs**

Le rang de la Bretagne par rapport aux régions en termes de clubs : **9e rang avec 94 clubs**

4. CLASSEMENT DES CLUBS :

En cette fin d'année sportive 2017 – 2018 :

Quimper 11^è LAF
Le REC 11^è LAM
CPB Féminines 3^è N2,
REC féminines 2^è N2 ,
Quimper féminines 6^è
REC masculins 2^è N2,
Cesson St Brieuc masculin 8^è
N2, Chantepie 10^è N2

5. LES LABELS DE L'ANNEE

LABEL CLUB FORMATEUR PERFORMANCE
• RENNES EC
LABEL CLUB FORMATEUR EXCELLENCE
• LANNION ASPTT • AS CESSON ST BRIEUC • GOELO CAVB • QUIMPER V29 • PIPRIAC CANTON • RENNES CPB 35
LABEL CLUB FORMATEUR FUTUR
• BREST ESL • CONCARNEAU VOLLEY • FOUGERES VOLLEY • ST MALO VBC • CHANTEPIE AS • MONTGERMONT VBC • COMBOURG VIC • PLECHATEL JA • GUIDELOISE • PAYS D'AURAY • PONTIVY VOLLEY

2. LES PALMARES JEUNES:

Le Pôle Espoirs de Dinard : Interpôles Nord 3^{ème}/4 – Interpôles 2^{ème}/8

Meilleur Pointu : Théo BASTIEN

Meilleur RA : Antoine POTHRON

Meilleur Central : Augustin GUERIN

Sélection pendant la saison en stages Equipe de France Jeune :

Martin DJORDJEVIC, Antoine POTHRON, Brendan GOUessant, Zahiane QUELLEC, Timothé GALTIE, Guillaume ECKENSCHWILLER

Les volleyades M15 2018 à Tourcoing: Féminines équipe 1 : 5^e – équipe 2 : 19^e
Masculines équipe 1 : 10^e – équipe 2 : 19^e

Les minivolleyades M13 à Vitré : Féminines CD22 : 8^e – CD56 : 10^e
Masculines CD22 : 4^e – CD35 : 8^e

Le tournoi international M15 d'IDF : Féminines 4^{ème}/8 – Masculin 5^{ème}/8

Le comité directeur de la ligue de Bretagne a une fois de plus souhaité encourager la formation des jeunes joueurs et qu'un maximum de jeunes puisse participer aux volleyades. C'est pourquoi 4 équipes ont été à nouveau engagées.

Maxi volleyades 2018 : Féminines : 1^{eres} - Masculines : 5^e

Challenge Régional du jeune volleyeur 2018 :

Le club de Clohars a accueilli 160 sportifs pour participer au challenge du jeune volleyeur.

Les volleyeurs sélectionnés se sont confrontés dans divers ateliers déterminant leurs capacités sur les services, les réceptions et les jeux d'attaque, de défense et de passes. Cette journée a été encadrée par les jeunes espoirs du pôle de Dinard.

Finale Régionale Jeune M13/M17 le 27 mai 2018 à Guidel :

30 équipes des catégories Moins de 13 ans et Moins de 17 ans (féminin et masculin) venues des 4 coins de la Bretagne soient 270 joueuses et joueurs. Une trentaine d'arbitres et superviseurs, et plus de 15 bénévoles (du club de Concarneau et de la ligue de Bretagne) que nous félicitons pour cette dynamique organisation.

	FEMININ		MASCULINS
M17 EXCELLENCE	MONTGERMONT CESSON ST BRIEUC LANNION ASPTT VANNES V56	1er 2ème 3ème 4ème	GOELO SBICA CESSON ST BRIEUC GUIDEL/PLOEMEUR RENNES EC
M17 HONNEUR	BREST ESL FOUGERES BROCELIANDE RENNES CPB	1er 2ème 3ème 4ème	TORCE SM ORGERBLON CESSON ST BRIEUC
M13	CESSON ST BRIEUC PAYS D'AURAY LANNION ASPTT RENNES CPB KLOAR AVEN 29 QUIMPER V29 RENNES EC GUIDEL	1er 2ème 3ème 4ème 5ème 6ème 7ème 8ème	LANNION ASPTT RENNES EC GOELO SBICA PIPRIAC PLOEMEUR QUIMPER V29 VANNES V56

Finales Régionales Jeunes M11/M15 2018 le 26 mai 2018 à Lannion :

La compétition regroupait 220 jeunes volleyeurs bretons qui briguaient le titre de Champions de Bretagne.

La Ligue de Bretagne remercie et félicite le club Lannion, support de cette manifestation impeccable et l'investissement de ces bénévoles.

	FEMININ		MASCULINS
M15 EXC	PAYS D'AURAY RENNES CPB PIPRIAC ST MALO	1er 2ème 3ème 4ème	RENNES EC GOELO SBCA TORCE SM ORGERBLON
M15 HON	LE PERTRE MARPIRE CHAMPEAUX VANNES V56 ROHAN	1er 2ème 3ème 4ème	RENNES JA ESPB VANNES V56 CESSON ST BRIEUC
M11	TORCE SM PLOEMEUR MONTGERMONT CORLAY	1er 2ème 3ème 4ème	VANNES V56 LANNION ASPTT ORGERBLON PLANCOET
	GOELO GUIDEL	5ème 6ème 7ème 8ème	EV LIFFRE PAYS D'AURAY QUIMPER V29

Finiales Coupes de Bretagne Jeunes à Pipriac le 19 mai 2018 pour les M13-M17

CATEGORIE	PLACE	FEMININS	PLACE	MASCULINS
M13	1 ^{er}	RENNES CPB	1 ^{er}	PIPRIAC
	2 ^è	PIPRIAC	2 ^è	GOELO SBGA
	3 ^è	ST MALO	3 ^è	ORGERBLON
	4 ^è	KLOAR AVEN	4 ^è	VANNES V56
M17	1 ^{er}	LANNION	1 ^{er}	RENNES EC
	2 ^è	VANNES V56	2 ^è	GUIDEL
	3 ^è	RENNES EC	3 ^è	VANNES V56
	4 ^è	CONCARNEAU	4 ^è	CONCARNEAU

et à Quimper le 20 mai 2018 pour les M11-M15

CATEGORIE	PLACE	MASCULINS	PLACE	FEMININS
M11	1 ^{er}	PIPRIAC		
	2 ^e	TORCE SM		
	3 ^e	RENNES EC		
	4 ^e	PLANCOET		
M15	1 ^{er}	PLOEMEUR/GUIDEL/ CONCARNEAU	1 ^{er}	ST MALO
	2 ^e	TORCE SM	2 ^e	CESSON OC
	3 ^e	PIPRIAC	3 ^e	LANNION
	4 ^e	RENNES JA	4 ^e	TINTENIAC

Le BBVT s'est joué lors des week-ends et des jours fériés des mois de mai et juin.

Organisé par la Ligue de Bretagne de Volley-Ball, le Beach Breizh Volley Tour (B.B.V.T.) est une compétition de BEACH-VOLLEY, 2vs2 pour les jeunes des catégories M11 à M17.

les étapes :

2 juin 2018 à Clohars – 9 et 16 juin 2018 à Concarneau – 24 juin 2018 à St Cast le Guildo – le 30 juin au Grand Fougeray et la Finale le 6 juillet 2018 à La Trinité sur Mer

6. SERVICES AUX CLUBS ET SECTIONS SPORTIVES

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des clubs, la LBVB appelle les nouveaux clubs 2 fois par an afin de s'assurer que leur activité se déroule au mieux.

De même tout club peut également appeler la ligue, s'il le souhaite, afin de bénéficier d'un accompagnement ponctuel.

Les Camps d'été Beach se déroulent du 24 au 29 juin 2018 à Clohars et du 1^{er} au 7 juillet 2018 à la Trinité

Médecin régional

Pas de médecin régional à cette heure

Enquête auprès des structures de formation au volley-ball en milieu scolaire

Le Comité Directeur a attribué pour 2017 2018 une aide aux sections sportives ayant répondu aux questionnaires bilan

Les enseignants de ces structures seront sollicités pour participer à la journée « Inf'aux entraineurs » 2018.

Le CLE de Rennes :

Dans le cadre de la labellisation du CLE de Rennes dans le cadre du PST, et subventionné par le CD35, le Comité Directeur attribue une dotation de sweats et teeshirts« à l'aise breizh » aux jeunes filles présentes dans cette classe sportive.

Malgré un engagement écrit de la DRCSJS pour les années 2015 2016 et 2016 2017, la subvention de 3200 € affectée au CLE de Brequigny n'a pas fait l'objet d'un versement AD Hoc mais été globalisé dans l'ensemble du CNDS de la ligue. En conséquence la LBVB reversera pour les 2 années 2017 et 2018 3200€ afin d'accompagner l'activité du CLE

3. REALISATIONS 2017- 2018:

Mutualisation des emplois.

La ligue porte 4 emplois. A ce titre elle est l'employeur du salarié qui travaille sous convention avec les Comité départementaux, les clubs.

Cette mutualisation se fait sous forme de mise à disposition avec convention. La mise à disposition est non lucrative et le coût salarial est facturé à l'euro près. La convention répond à des besoins récurrents ou permanents et crée une solidarité financière et juridique entre les parties.

Chaque convention précise l'organisation du temps de travail du salarié : volume d'heures, le cout et les dates,...elle est révisable tous les ans afin de s'adapter aux éventuels besoins ponctuels des structures et/ou à l'évolution de leur activité, de leurs projets.

Afin d'éviter toute erreur, la rédaction de la convention a été supervisée par le conseiller juridique de la FFVB.

PSE - CD56 Monsieur Samuel FREY

Activités :

- 1) Club
 - Formation d'entraineurs bénévoles
 - Organisation de séances d'entraînement
- 2) Ligue Bretagne VB

- Référent Technique LBVB sur le Département 56
- Encadrement Stages Régionaux M15 ou M17
- Formation de Cadre Niveau Régional

Répartition du volume horaire en 2018 :

- 1) **Ligue Bretagne : 45.16 %**
- 2) **Clubs du 56 : 54.84%**

PSE – Sud CD29 : monsieur Yves MEOT

Activités :

- 1) Comité Départemental Finistère (29) VB
 - Sélections/Stages M13 : Coordination/Entraînement
 - Formation de Cadre Niveau Départemental
 - Développement de la Pratique
- 2) Club Concarneau :
 - Entraînement Equipes Jeunes
 - Développement du Club
 - Structuration
- 3) Ligue Bretagne VB
 - Référent Technique LBVB sur le Département 29
 - Encadrement Stages Régionaux M15 ou M17
 - Formation de Cadre Niveau Régional

Répartition du volume horaire (financement) :

- 3) **Clubs : 36.93% ?**
- 4) **Ligue Bretagne : 63.07% ?**

Pôle Espoir Dinard/Bassin Nord35-Est22 : monsieur Hubert CAZABON

Activités :

- 1) Ligue Bretagne VB / Pôle Espoir Dinard
 - Entraîneur Adjoint
 - Entraînement Volley
 - Compétitions Interpôles
- 2) Ligue Bretagne VB :

- Stages Régionaux M15 et/ou M17
 - Formation de Cadre Niveau Régional
 - Actions Techniques Régionales (ETR)
 - Beach Volley Régional
- 3) Bassin Dinard
- 4) Encadrement club Dinard
- Développement

Répartition du volume horaire (financement) :

- 1) LBVB/Pôle Espoir : 43.28%**
- 2) LBVB : 34.22%**
- 3) Clubs Dinard : 22.50%**

Demande PSE – Nord CD29 : monsieur KevinCHANTELOU

Activités :

- 1) Comité Départemental Finistère (29) VB
 - Sélections/Stages M13 : Coordination/Entraînement
 - Formation de Cadre Niveau Départemental
 - Développement de la Pratique
- 2) Bassin de Pratique (Morlaix/Brest/Landerneau/Guipavas) :
 - Entraînement Equipes Jeunes
 - Développement des Clubs
 - Structuration
- 3) Ligue Bretagne VB
 - Co-Référent Technique LBVB sur le Département 29
 - Encadrement Stages Régionaux M15 ou M17

Répartition du volume horaire (financement) :

- 1) Club : 80.33%**
- 2) Ligue Bretagne : 18.67%**

7. Le CAMPUS SPORT Bretagne :

- Signature de la convention avec la LBVB en janvier 2018

8. LA FFVB :

- L'AG FFVB 19 et 20 mai 2018 à Ajaccio. Le Compte rendu sera fait par le Président E Tanguy, présent à notre AG

9. LE CROS :

- Election de la Présidente de la LBVB au poste de Vice-Présidente en charge de la professionnalisation

10. Le Conseil Régional

Lors de l'AG du CROS, M. Pouliquen vice-président du conseil régional en charge des sports

a rappelé qu'au niveau du budget consolidé de la Région (politique territoriale, formation, apprentissage, etc.), c'est environ 19 millions d'euros injectés au niveau du sport en Bretagne, c'est près de 75 millions injectés au niveau de la vie associative en Bretagne

Les différents axes cette année :

L'accès au sport pour tous : Accompagnement sur les équipements d'intérêt régional en lien avec les projets sportifs (contractualisation). Les porteurs de projets restent les collectivités mais il y aura une cohérence entre la politique d'investissement et celle de fonctionnement. Le Conseil régional accompagnera pendant 4 ans un équipement par département à hauteur de 100 000 euros maximum.

La contractualisation avec les ligues et comités régionaux ne baissera pas. Les pôles reviennent au niveau de 2016.

La nouveauté : l'appel à projet au niveau des lycées publics et privés bretons. (Réorientation des fonds du chèque sport). Cet appel, à destination des associations scolaires (pas des sections sportives scolaires), ouvrira la porte aux projets en lien avec les clubs. C'est une expérimentation qui s'appliquera dès septembre 2018.

Le sport de haut-niveau, c'est plus de 50% du budget sport de la région. Au niveau des CEFCEP, l'accent va être mis sur les clubs de 2ème et 3ème niveau, avec une logique par discipline.

Toujours un fort accompagnement au niveau du campus. Au-delà des 4 missions, le campus a travaillé sur le sport de haut niveau en lien avec la DRJSCS.

11. La DRJSCS.

M. Barillet directeur de la DRJSCS a souligné l'importance de travailler en cohérence et coordination. A cette fin, les PST sont des outils indispensables pour la structuration dans un contexte et un avenir de plus en plus difficile et incertain.

M. Fourel, est le nouveau responsable du pôle sport, il aura la charge d'être en contact avec les présidents de ligues et comités régionaux.

La Bretagne et Pays de la Loire ont beaucoup souffert des réorientations du CNDS.

En 4 exercices le budget est passé de 6,5 millions à 4,2 millions d'euros. Parallèlement à cette baisse, les latitudes d'utilisation des crédits sont réduites à 4 priorités sociales.

A noter la volonté politique d'accompagnement de l'emploi : En 2018, une quarantaine d'emplois doivent être créés en lien avec les priorités (territoire, public).

L'année a été difficile, aussi, la DRJSCS va essayer d'apporter le meilleur service possible. (Compréhension des enjeux, répartition des moyens, outils, etc.).

12. Perspectives 2018 - 2019.

- Le plan de développement territorial ou PST pour les ligues et les comités marque la volonté de proposer une stratégie de développement organisée territorialement garantissant l'articulation entre le niveau départemental et régional. Il est construit à partir de la convention d'objectif signée entre la Fédération et le Ministère des Sports pour l'olympiade à venir.
- **Pour la campagne CNDS 2018, Il est obligatoire d'avoir déposé un « Plan de Réduction des Inégalités » (PRI) pour l'Olympiade.**

Elaboration du Projet Sportif Territorial et du PRI de la LBVB.

Le Projet Sportif (PST) a pour but de décliner une stratégie territoriale visant à répondre aux objectifs qualitatifs et quantitatifs qui seront fixés pour la prochaine olympiade 2017-2021 en apportant plus de lisibilité sur l'organisation du Volley et du Beach Volley en Bretagne.

Il aura vocation :

- à créer une complémentarité et un cadre de partenariat entre les objectifs des différents acteurs du volley ball sur le territoire et d'harmoniser les modalités d'intervention dans le respect des spécificités de chaque territoire car les politiques des comités et de la ligue ne devront plus être élaborées selon des schémas « cloisonnés » mais de faciliter une meilleure coopération entre ligue, comités et clubs.
- à décliner les Directives Techniques Nationales de la FFVB.
- soutenir, accompagner, valoriser les clubs.

Le PRI

Faciliter la pratique sportive des français, lutter contre les inégalités sociales et culturelles, contre l'échec scolaire, et pour le maintien de la santé sont des axes importants de la politique sportive de l'État.

C'est également dans cette perspective que la FFVB, a mis en place en 2015, sur proposition de la Ligue de Bretagne de Volley Ball, la licence « volley pour tous » qui favorise l'accès à la pratique du volley dans le cadre d'une offre sportive adaptée, pour le plus grand nombre, et notamment pour les publics qui en sont le plus éloignés (publics féminins, handicapés, personnes âgées, habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville et des Zones de Revitalisation Rurales...).

La Ligue de Bretagne de Volley-Ball, lors d'une journée de travail organisée le 17 mars 2018, a réuni l'ensemble de son comité directeur, 2 représentants des clubs et CD pour chaque département breton, le CTS et 3 de ses agents salariés, afin de définir les orientations qui détermineront les projets qu'elle portera dans le cadre de la campagne du CNDS et dans celui du plan de réduction des inégalités.

Les bénévoles des clubs et CD font état de difficultés grandissantes dans la gestion de leurs associations sportives. Ils disent être de plus en plus submergés par la charge administrative qui doit être répartie sur un nombre de bénévoles de plus en plus restreint, rencontrant de plus en plus de difficultés à répondre à la complexité des statuts et règlements fédéraux, aux appels à projets, aux recherches de financements, à œuvrer à la diversification du modèle économique

de leurs associations sportives. Cette journée de travail a également permis de constater la nécessité de coordonner la mise en commun de moyens financiers, humains, organisationnels des différentes clubs et CD afin d'optimiser la mise en œuvre du PRI de la LBVB.

	DIAGNOSTIC
Soutenir la professionnalisation du mouvement sportif	➤ Dans un premier temps, en 2016, la LBVB a recruté 4 agents de développement afin d'accompagner les clubs et les CD dans le l'amélioration et le développement de la pratique. Dans le cadre de la diversification de l'offre des pratiques volley et du maintien de leurs emplois et autres salariés des clubs et CD, il y a nécessité d'accompagner les clubs et CD dans la recherche de financements et le montage des dossiers de demandes de subventions concernant les actions qui seront mises en place dans le cadre du PRI. ➔ Création d'un poste de coordonnateur PRI afin de venir en appui aux clubs et CD de la LBVB notamment dans l'élaboration fine d'un diagnostic territorial partagé, d'un plan d'actions pluri annuel, et la recherche de financement. ➤ Les cadres et les enseignants ne sont pas toujours formés aux nouvelles pratiques ➔ : il y a nécessité de mettre en place des formations volley assis, volley adapté, rééducation, personnes âgées, langage des signes... ➤ Le volley est un créateur de lien social et de mixité. La Bretagne accueille des publics réfugiés ➔ Dans la perspective des JO de 2024, identifier et construire en partenariat avec d'autres disciplines voire le CROS, un parcours de formation qui répondent aux difficultés d'insertion professionnelle des réfugiés, à la complexité des démarches administratives, à la reconnaissance de leurs diplômes ou qualifications dans les métiers du sport. ➤ Organisation de formations à destination des volontaires du service civique et de leurs tuteurs.
Corriger les inégalités d'accès à la pratique sportive (publics éloignés du sport, territoires prioritaires urbains et ruraux)	➤ Imaginer des outils permettant aux clubs et CD de promouvoir les différentes pratiques de volley auprès de tous les publics y compris les réfugiés. ➤ Créer des outils pour promouvoir les bénéfices de la pratique sportive et de la pratique du volley pour tous les publics, y compris les réfugiés. ➤ Imaginer une plateforme de mise en relation permettant aux pratiquants de trouver des partenaires à proximité autour d'une activité et d'un lieu ➤ Créer des outils permettant aux acteurs locaux de gérer et d'optimiser l'offre globale de créneaux horaires sur leurs territoires ➤ Imaginer une plateforme permettant au pratiquant de partager son avis ou de noter la qualité des conditions de pratiques : qualité des lieux, du personnel d'encadrement, de la vie sociale extra-sportive. ➤ Démarcher de nouveaux territoires dans les QPV et ZRR et organiser le partenariat avec les clubs et CD locaux. ➤ Mettre en place un appui aux clubs existants pour développer un réseau/label bretons « Volley pour tous » composé de partenaires institutionnels (EPCI, entraîneurs, ...) ➤ Accompagner la mise en place des actions en direction des publics éloignés du sport, territoires prioritaires urbains et ruraux en mutualisant avec les emplois des clubs et CD.

Promouvoir le sport santé/bien être	➤ Se rapprocher des centres de ré éducation et des EHPAD et évaluer avec eux les conditions de mise en place des activités volley santé / ré éducation. ➤ Démarcher les mutuelles et les médecins ➤ Organiser des formations d'animateurs sport santé ➤ Mettre en place des interventions sur la diététique ➤ Favoriser et promouvoir la pratique du volley mixte, en salle et/ou en plein air, qui favorise une pratique familiale et conviviale, permet de lutter contre l'inactivité physique et de diminuer ou de prévenir les risques liés aux maladies chroniques. ➤ La nécessité de se rapprocher d'anciens clubs FFVB où existe encore une pratique de volley non encadrée, mais qui est un véritable terreau pour la mise en place d'activités de volley bien-être et santé. ➤ Créer un outil numérique, unique permettant décrivant les différentes pratiques du volley, de les promouvoir et de les valoriser sur les 4 départements bretons ➤ Imaginer un outil de mise en relation permettant aux pratiquants de trouver des partenaires à proximité notamment dans le cadre de la pratique volley sur sable. ➤ Mise en place d'une offre de «volley bien-être et cohésion» en direction des entreprises qui souhaitent entretenir la cohésion de leurs équipes et contribuer à la qualité de vie au travail de leurs salariés. La LBVB s'appuiera sur la plateforme « Bret'on Mouv » pour la promotion de ces actions et sur son réseau d'agents de développement pour animer les sessions «volley bien être» en entreprise.
Renforcer les actions en matière de lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport.	➤ Mettre en place un outil pour valoriser les comportements éthiques lors des évènements sportifs : lutte contre le dopage, contre les violences et incivilités, promotion du fairplay

PROPOSITIONS (liste non exhaustive) D'ACTIONS POUR LA PERIODE DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2018

I. CREATION D'UN POSTE DE COORDONATEUR PRI

LE CONSTAT :

La Ligue de Bretagne de Volley-Ball, lors d'une journée de travail organisée le 17 mars 2018, a réuni l'ensemble de son comité directeur, 2 représentants des clubs et CD pour chaque département breton, le CTS et 3 de ses agents salariés, afin de définir les orientations qui détermineront les projets qu'elle portera dans le cadre de la campagne du CNDS et dans celui du plan de réduction des inégalités.

Les bénévoles des clubs et CD ont fait état de difficultés grandissantes dans la gestion de leurs associations sportives. Ils sont de plus en plus submergés par la charge administrative qui doit être répartie sur un nombre de bénévoles de plus en plus restreint, rencontrant de plus en plus de difficultés à répondre à la

complexité des statuts et règlements fédéraux , aux appels à projets, aux recherches de financements, à œuvrer à la diversification du modèle économique de leurs associations sportives.

Les dirigeants de clubs et CD comprennent l'intérêt de déployer un PRI même si ils savent que ce PRI est éloigné du modèle associatif sportif traditionnel dont ils maîtrisent les tenants et les aboutissants. Ils anticipent et redoutent ce déploiement qui viendra s'ajouter à une charge déjà lourde. Le constat a donc été unanime et partagé il est nécessaire de mettre en place une mutualisation ligue/CD/Clubs afin de coordonner la mise en commun de moyens financiers, humains, organisationnels des différentes clubs et CD afin d'optimiser la mise en œuvre du PRI de la LBVB.

LA PROPOSITION :

Pour mettre en œuvre et développer le PRI de la LBVB et en assurer la réussite, il est nécessaire de d'en organiser la coordination et la mise en œuvre fonctionnelle par la création d'un emploi de Coordonnateur du développement du projet PRI qui fera l'objet d'une mutualisation ligue/clubs /CD avec convention.

LA METHODE :

Coordonnateur du développement du projet PRI devra :

Elaborer et mettre en œuvre le PRI de la LBVB pour chaque nouvelle année sportive, à partir des bilans d'action, des données territoriales des clubs et CD et selon les orientations de développement validées par la LBVB dans les cadres des politiques sportives institutionnelles, locales et fédérales. Il s'agira pour lui de :

- Recenser les données sur le territoire (spécificités sportives, ...) et déterminer les axes d'intervention.
- Concevoir et mettre en place des projets sportifs fédérateurs et innovants qui seront mis en place dans le cadre du PRI et en effectuer le suivi.
- Rechercher des partenaires financiers, répondre aux appels à projet et effectuer les demandes de subvention
- Concevoir des outils, des actions de communication et de promotions des activités relevant du PRI
- Organiser et animer des temps d'échanges avec les publics cibles.
- Communiquer et échanger auprès des élus des clubs et CD et de l'équipe ETR, des informations sur les actions en cours et/ou à venir.
- Anticiper et/ou déterminer un plan d'actions annuel PRI avec des collectivités, des entreprises, les clubs et les CD
- Suivre et analyser les indicateurs et proposer des axes d'évolution et produire les bilans d'activités
- Contribuer au montage et au suivi budgétaire du PRI de la LBVB en lien avec le trésorier, la Présidente et la secrétaire comptable
- Mener les actions de formation
- Coordonner l'activité d'équipes projets.

II. CREER UN OUTIL NUMERIQUE DE TYPE FICHE D'ACTIVITES DECRIVANT TOUTES LES DIFFERENTES PRATIQUES DU VOLLEY-BALL AFIN D'EN ASSURER LA PROMOTION:

LE CONSTAT :

La promotion et le développement du « volley pour tous » n'est pas visible du plus grand nombre.

Aucun outil unique et en ligne ne permet de présenter de valoriser et de promouvoir les pratiques du « volley pour tous ».

LA PROPOSITION :

il s'agira de diffuser une information numérique, présentant les différents « volley pour tous » : les différentes formes de jeux, les différentes règles du jeu, les contraintes liées au matériel et aux lieux de pratiques, les risques inhérents à la pratique.

- **Mise en œuvre : Coordonnateur PRI de la LBVB**
- **Bénéficiaires :** toute personne et/ou institution souhaitant connaître les différentes pratiques du « volley pour tous ».
- **Indicateurs :** les données collectées pour les 4 départements, la mise en ligne des fiches descriptives.

LA METHODE :

1) Collecter les informations relatives aux différentes pratiques de « volley pour tous »

2) Créer des fiches descriptives des différentes pratiques de « volley pour tous » diffusables sur les sites internet et les réseaux sociaux.

Seront ainsi mis en ligne, une fiche pour chaque pratique de jeu décrivant les règles et conditions de jeux, les contraintes liées au matériel et aux lieux de pratiques, les risques inhérents à la pratique. Un lien sera fait dans le document amenant l'internaute à se rendre sur la cartographie des lieux de pratique (cf proposition 1)

EVOLUTION POSSIBLE EN 2ème ANNEE :

Faire que cette plateforme permette au pratiquant de partager son avis, ou de noter la qualité des conditions de pratiques : qualité des lieux, du personnel d'encadrement, de la vie sociale extra sportive...

III. CREER UN OUTIL NUMERIQUE, UNIQUE PERMETTANT DE PROMOUVOIR LES LIEUX ET DIFFERENTES PRATIQUES DU VOLLEY ET DE LES VALORISER SUR LES 4 DEPARTEMENTS BRETONS :

LE CONSTAT :

La promotion et le développement du « volley pour tous » n'est pas visible du plus grand nombre.

Aucun outil unique et en ligne ne permet de recenser et de diffuser des informations et de promouvoir les différentes pratiques (volley assis, volley entreprise, volley santé...) et donc de rapprocher de la pratique, les publics ciblés comme ceux étant les plus éloignés : personne en situation de handicap, habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et les femmes.

LA PROPOSITION :

Il s'agira de diffuser une information de premier niveau, simple et mise à jour en temps réel, afin de permettre pour un large public, le repérage des lieux et des types de pratiques, les événements éphémères et de faciliter la mise en relation avec les référents et les organisateurs :

Les données disponibles pourront ainsi faciliter l'accès aux différents volleys pour un large public, que celles-ci soient destinées aux acteurs du sport ou aux pratiquants.

- **Mise en œuvre : Coordonnateur PRI de la LBVB**

- **Bénéficiaires** : toute personne souhaitant pratiquer le volley ball », quelque soit le type de pratique. Ainsi que les comités départementaux, clubs bretons, communes, partenaires institutionnels, la FFVB.
- **Indicateurs** : les données collectées pour les 4 départements, la mise en ligne de l'outil

LA METHODE :

3) Reprendre et exploiter les données des listings sur data.gouv.fr pour les 4 départements bretons :

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/recensement-des-equipements-sportifs-espaces-et-sites-de-pratiques/#>

- a) RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS > FICHES INSTALLATIONS - T4 2017
- b) RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS > FICHES EQUIPEMENTS - T4 2017
- c) RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS > ACTIVITES DES FICHES EQUIPEMENTS - T4 2017
- d) RECENSEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS > DOCUMENTATION RES - T4 2017
- e) RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS > DICTIONNAIRE DES VARIABLES - T4 2017
- f) RECENSEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS > DONNEES COMMUNALES - T4 2017.

4) Collecter les informations complémentaires au listing sur les conditions et les différentes pratiques de « volley pour tous » présentes sur le territoire breton et les coordonnées des référents.

5) Créer une application de valorisation des lieux, des évènements et des pratiques facilitant la mise en relation avec les référents et la promouvoir sur les sites internet et les réseaux sociaux.

Seront ainsi mis en ligne, à disposition d'un large public : les différentes pratiques du volley Ball, les conditions et lieux de pratiques, les coordonnées des AS scolaires, universitaires, les AS des grandes écoles, les classes sportives et les manifestations éphémères et les coordonnées des référents.

EVOLUTION POSSIBLE EN 2ème ANNEE :

Faire que cette plateforme permette au pratiquant de partager son avis ou de noter la qualité des conditions de pratiques : qualité des lieux, du personnel d'encadrement, de la vie sociale extra sportive...

Et pour mémoire :

Concernant les financements des clubs par les collectivités locales aux budgets de plus en plus contraints, il est nécessaire de souligner une fois de plus

- que le sport de haut niveau, via la compétition, s'inscrit dans la continuité de l'éducation par le sport et répond aux mêmes enjeux éducatifs que le sport pour tous. Il dispose d'une "vertu" exemplaire, d'un "pouvoir" d'attraction de nouveaux sportifs. Au sein des ligues, la formation du jeune vers l'excellence partage l'ensemble des valeurs du sport. A cet égard, l'accession au haut niveau participe directement à la construction de l'individu dans le dépassement de soi et la recherche de la réussite.
- que les résultats et la renommée des équipes et des sportifs de haut niveau contribuent à renforcer l'image et l'attractivité des territoires,
- que les manifestations et les pratiques sportives favorisent largement le développement touristique.
- que le secteur sportif génère également des retombées indirectes pour l'économie locale et régionale et produit aussi de la richesse directe avec de l'autofinancement des clubs via :
 - les licences
 - la vente de prestations
 - les actions de mutualisation de moyens et de postes
 - les partenariats avec le secteur privé (mécénat, sponsoring)
- que le sport génère sur le territoire breton de nombreux emplois indirects pour des activités de maintenance (entretien des équipements et des terrains, logistique de matériel, ...) mais aussi les entreprises qui interviennent dans le domaine (équipementiers, constructeurs, fabricants de matériel sportif...)
- que le nombre et les travaux des bénévoles présents dans les associations, qui ne rentrent pas dans les appréciations "comptables" méritent plus de valorisation et plus reconnaissance.
- Que la licence volley pour tous mise en place par la FFVB depuis la rentrée 2015 permet aux clubs de mettre en place de nouvelles formes de pratiques (sport santé, sport adapté, sport insertion sociale, ...) et qu' à ce titre l'offre de pratique proposée dans les différentes communes s'en retrouve grandement diversifiée et adaptée aux souhaits des administrés.

Tout le comité directeur de la LBVB remercie et félicite les nombreux bénévoles qui ont contribué à organiser et animer des manifestations de qualité et tous les dirigeants bretons qui donnent de leur temps au Volley Ball breton.

Je salue l'investissement constant de ceux qui ont travaillé au sein du Bureau, du Comité Directeur et des diverses commissions de la LBVB. Je remercie le CROS, la DRCSJS, Le Conseil Régional, les collectivités, les familles qui nous apportent leur soutien financier, logistique, la presse qui diffuse régulièrement et localement des articles sur notre discipline.

Je vous souhaite à tous une très bonne année sportive 2018-2019, et vous invite à soutenir notre équipe nationale pour ce final six qui se déroulera à Lille du 1 au 4 juillet 2018.

N'oubliez pas :

L'INF'aux entraineurs 2018 : qui se déroulera le samedi 25 Aout 2018 à Pipriac

Viviane Le Thomas Présidente, AG du 30 juin 2018 à Pontivy